

L'AVORTEMENT A OUAGADOUGOU : QUI ? COMMENT ?

Le but de l'Enquête sur la Santé de la Reproduction à Ouagadougou (ESRO) conduite en Novembre 2001 dans le cadre de l'Observatoire de Ouagadougou, était d'étudier le recours à l'avortement en utilisant plusieurs techniques d'estimation de l'ampleur du phénomène. Un certain nombre de questions nous ont permis d'avoir des informations sur qui pratique l'avortement et les méthodes utilisées.

Qui pratique l'avortement à Ouagadougou?

Les femmes de l'échantillon de l'enquête sur la santé de la reproduction à Ouagadougou (ESRO) ont été interviewées sur les cas d'avortement connus chez leurs confidentes et dont elles sont sûres. Cette question concernait les cinq dernières années (de 1997 à 2001).

Lorsqu'elles mentionnaient qu'une de leurs confidentes avait avorté, l'enquêteur demandait, entre autres, qui a exécuté l'avortement.

La figure 1 donne, pour 2000 et 2001, une idée des pratiquants de l'avortement à Ouagadougou¹.

Plus de la moitié des avortements sont exécutés par le personnel de santé

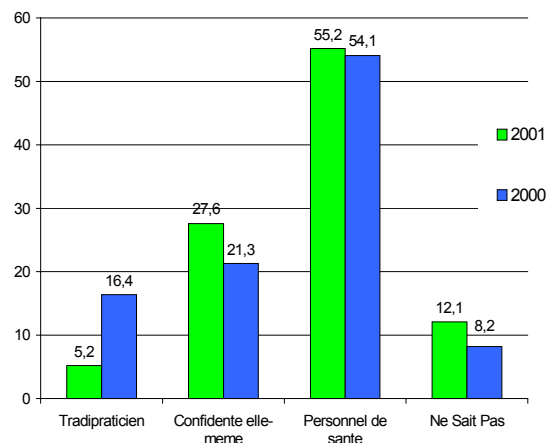
Comme on peut le constater, dans plus de 50% des cas d'avortement, c'est le personnel de santé qui a été sollicité, et ce malgré les dispositions du Code de Santé Publique (CSP) au Burkina Faso, adopté en 1994 à l'Assemblée par la Loi n° 23/94/ADP et qui est censé régir la profession. En effet, le Code de santé publique interdit « l'avortement provoqué ou interruption volontaire de grossesse ainsi que l'exposition, l'offre, la distribution de quelque manière que ce soit, de remèdes et substances abortifs, de sondes intra-utérines et autres sujets analogues » (art. 88 et 89). Une question que l'on se pose est celle de savoir où

et dans quelles conditions ce personnel de santé pratique ces avortements.

Un avortement sur quatre est exécuté par la femme elle-même

On remarque également qu'en moyenne 25% des cas d'avortement sont provoqués par les femmes elles-mêmes tandis que les tradipraticiens jouent un rôle non négligeable dans cette pratique.

Figure 1
Répartition des pratiquants de l'avortement chez les confidentes des femmes interrogées



Source : UERD, Enquête santé de la reproduction à Ouagadougou, 2001

Quand on sait que même pratiqués par le personnel de santé, dans le contexte actuel, les risques liés à ces avortements clandestins sont très élevés, on perçoit aisément le danger que courent ces femmes surtout lorsqu'on jette un coup d'œil sur la « batterie » de méthodes utilisées.

Les méthodes abortives utilisées

Pour chaque cas d'avortement connu chez leurs confidentes et dont elles sont sûres, il a été demandé aux femmes enquêtées de donner les méthodes qui ont été utilisées.

Le tableau 1 donne pour chaque pratiquant les méthodes qui ont été utilisées.

¹ Plus on recule dans le temps, plus les réponses deviennent imprécises, avec beaucoup de cas de « Ne sait pas ».

Tableau : Répartition des praticants de l'avortement chez les confidentes des femmes au cours des trois dernières années selon la méthode utilisée (en %)

Praticant et méthodes	Années				
	2001	2000	1999	Cumul	
Tradipraticien	Potion	4	6,7	5	5,2
	Ovule	1,4	2,7	3,3	2,5
	Tige	1,4	1,4	3,3	2,0
	Autres	0	2,7	0	0,9
Confidente elle-même	Agent caustique	1,4	2,7	3,3	2,5
	Médicament	11,3	5,4	3,3	6,7
	Mélange	4,2	2,7	0	2,3
	Autres	0	0	0	0,0
Personnel de santé	Sonde	3	2,7	6,7	4,1
	Injection	18,3	20	5	14,4
	Curetage	7	11	15	11,0
	Comprimés	0	0	0	0,0
Autres	0	0	0	0,0	
Ne sait pas	48	42	55	48,3	
Ensemble	100	100	100	100	

Agent caustique : bleu, permanganate ; Médicament : Fortes doses de médicament ; Mélange : Coca – Guinness – Café - Miel ; Cumul : Moyenne

Source : UERD, Enquête sur la santé de la reproduction à Ouagadougou, Novembre 2001.

On remarque que pour plus de 50% des cas d'avortement connus chez les confidentes (excepté l'année 1999, à cause des oublis) les femmes interrogées savent quels ont été les moyens utilisés.

De l'injection au curetage chez le personnel de santé en passant par la potion ou la tige chez le tradipraticien, on mesure aisément les risques pris par les femmes pour éviter une grossesse non désirée. Tout cela montre bien les drames liés aux grossesses non désirées et les situations de profonde détresse qui pousse à l'avortement malgré les risques.

En effet, vu la panoplie des méthodes utilisées, il est indéniable que les avortements clandestins peuvent laisser des séquelles profondes telles que la stérilité, voire la mort.

Georges Guiella
UERD
guiella@yahoo.com

Ouaga Focus est une publication de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou. L'Initiative santé urbaine et équité, membre de la **Global Equity Gauge Alliance**, et l'**Observatoire de Ouagadougou** sont soutenus par les Fondations Rockefeller et Mellon, Aire-Développement et Diakonia.

Pour plus d'informations, des questions ou commentaires, contactez Gabriel Pictet à l'UERD (pictet@fasonet.bf)

UERD - Université de Ouagadougou - BP 7118, Ouagadougou, Burkina Faso
tél. (226) 36 21 15 Fax (226) 36 21 38 uerd.uerd@fasonet.bf <http://uerd.multimania.com>